

AGC du LOT
430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230
Fax : 0565232239

Client : 08505

FACTURE

Date : 02/11/2025 Pièce n° : **00260002138**
Dossier suivi par : LUCILE BUFFET

SD 00501525020979W



LA POSTE

6104
6 Δ

EARL LE CLOS D'AUDHUY
CHEZ AYMARD BENOIT
CLOS BAS
46150 CRAYSSAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
SOCIAL 03EME TRIMESTRE 2025					
ETABLIS.BULLETINS DE SALAIRE	2,00	U	23,50	20,000	47,00
SORTIE SALARIE	1,00	U	37,00	20,000	37,00
FORFAIT TRIMESTRIEL SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEUR AGRI	1,00	U	85,00	20,000	85,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	169,00	20,00	33,80

Montant total TTC : 202,80 €

NET A PAYER : 202,80 €

Prélèvement (échéance le 28/11/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 08505 / CA
FACTURE : 00260002138 du 02/11/2025
NET A PAYER : PRELEVE

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
11206 00081 00151852882 77

TVA acquittée sur les encaissements.
Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le
taux d'intérêt légal.
Pas d'escompte pour paiement comptant.
« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D441-5 al.12 du code du
commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité
forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de
recouvrement. »